

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 21 (1937)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 21^e ANNÉE

N° 4

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1937

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

La nature seule mérite nos enthousiasmes. Tout le reste est puérilité et Convention. de Kerlog.
Aime la nature, mais ne lui fais pas de mal.

LE SANGLIER DANS LE JURA. (1)

(SUITE)

1931 (suite). Le lendemain, 14 fév., dans les bois de Bursins, un animal de 70 kg^{es} et un autre de 30 kg sont tués.

A la laiterie de Saint Georges, le matin de ce samedi on racontait, qu'une troupe de sangliers avait passé aux abords du village vers le temple de la localité. Aussitôt un groupe de chasseurs se forme, puis, munis de l'autorisation préfectorale, ils partent en skis et découvrent les bêtes noires à la limite des forêts de Saint-Georges et de Longirad. Les participants à la traque y mettant sans doute un peu trop de zèle, il n'y eut qu'une seule victime une laie portante de cinq petits et pesant près de 50 kilos.

La chasse aux sangliers en prenant de l'importance, intéresse la population, et, chaque jour dans les villages du pied du Jura partent de nombreuses chasses, sac au dos et fusil en bandoulière, à la recherche des bêtes noires. Samedi 14, de Ballens et d'Apples, des nemrods ont poursuivi un groupe de ces dévastateurs des cultures et en ont abattu trois au haidit, "Proz Bénocé", à la jonction du Joleure et de l'Aubonne.

On 7 au 14, les chasseurs de la Sarrag-Moiry ont tué deux sangliers, ceux de Cossonay ont organisé plusieurs battues dans leur région et ceux de Chesilly accusent à leur tableau six sangliers tirés dans les environs de leur village. S'on compte que l'état de la neige permettra encore plus d'une capture.

Deux chasseurs des Guileries, près de Grandson, accompagnés d'un collègue Yverdonnois (la loi vandoise exige un minimum de trois fusils) ont poursuivi

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1937, N° 3, p. 27-29.

toute une matinée un sanglier. La bête est tirée sur le territoire de Mornens, dans le bois de Sily. C'était une laie portante de 3 petits, du poids de 40 à 50 kilos. (Journaux du 17 fév.).

Trois sangliers sont signalés sur le haut du Chaumont (Neuchâtel).

Le 17, dans l'après-midi, des chasseurs d'Espèdes, d'Essert-Pittet et d'Yverdon abattent une jeune laie de deux petits, du poids de 35 kilos. - Le même jour, un autre groupe de chasseurs d'Yverdon, de Cuarny et d'Yvonand tirent un sanglier, et le lendemain ils tirent un second animal. Ces deux bêtes pesaient chacune près de 50 kilos. - Et, encore ce jour-là, des chasseurs d'Orbe tirent un sanglier de 70 k^{os} et un autre du poids de 45 kilos, dans les forêts d'Ardennaz, d'où ces chasseurs avaient débouché six bêtes noires.

Le lendemain, 18 fév. vers 5 h 30, un sanglier, sans doute effrayé par ces poursuites répétées, suivait la voie ferrée; peu après le village d'Essert-Pittet, probablement aveuglé par les phares de la locomotive du premier train arrivant de Sausanne, fut happé par la machine et tué. La victime, du poids de 50 kilos environ, fut transportée à Essert-Pittet en attendant les ordres de la Préfecture d'Yverdon.

Durant deux journées de poursuite presque continue des chasseurs d'Orbe et de Montcherand ont tiré dans la région de Corcelles sur Chavornay, dans les bois du Désert et de la Bioutaz, sur Avenex, cinq sangliers dont le poids variait de 45 à 70 kilos. L'un des animaux pourchassés, mais non blessé, éventra puis chargea brusquement un chasseur qui eut à peine le temps de mettre son assaillant hors d'état de lui nuire.

Un chasseur de Montcherand (dist. de Cossonay) avait blessé un sanglier, il le retrouva le lendemain et le tua. C'était une jeune bête pesant 35 kilos (Journaux du 24 fév.).

Mars. - Dans la „Diana" Avril: On mande de Gex (dépt de l'Ain, France), 9 mars, que les chasseurs de la région de Divonne - les bains avaient, à la suite des dernières chutes de neige, tués au cours de quelques battues 32 bêtes rouges (sangliers de 6 mois à un an) pesant de 25 à 30 kilos l'une.

Par J. S. F., M^c J. J. de Suze, inspecteur forestier, a parlé des sangliers. „L'honorable conférencier a exprimé l'opinion que les gains de cette chasse sont un peu disproportionnés quant aux risques. Pour chaque animal adulte tué, l'Etat de l'Aud alloue une prime de Frs 50. - et par marcassin 20 frs. - durant l'hiver 1931, plus de 4000 frs ont été payés. En ajoutant la prime de vente de la viande, soit 4 à 5 frs le kilogramme, les chasseurs encaissent donc 100 à 250 frs, suivant la grosseur de l'animal tué. En conséquence M^c J. J. de Suze propose que cette prime de l'Etat serve à indemniser les agriculteurs dont les champs ont été visités par les sangliers". Il va de soi que cette proposition sensée n'a pas été du goût de chacun (la Réd.)

LA BAIE D'AUVERNIER.⁽¹⁾

1876 - 1930

(SUITE)

1922. En janvier observations régulières d'un individu; le 12 février, près des Bains à Auzernier, mon basset fait lever 6 poules d'eau lesquelles au vol gagnent les cavités du brise-vagues. Mars 30 et 31, un individu picorant les poussois d'herbe nouvelle émergeant de l'eau; le 1 avril; il y en a 6 et le 10, quatre poules d'eau sont au même endroit. Le 21, le lac a haussé (430^m, 720), la rive est submergée; le 22, encore 3 échassiers, puis du 27 avril au 25 octobre absence de l'espèce. En novembre et décembre observations clairsemées.

1923. En janvier - mars quelques observations dans la Réserve. Avril aucune observation. - 2 mai, un individu isolé dans les roseaux coupés - 14 juin, 4 poussois dans la phragmitaie, le 18, une poule d'eau adulte au même endroit. Puis observations clairsemées.

1924. Mes promenades au cours de l'année m'ont fait découvrir, chaque fois un seul individu; sauf le 19 novembre, j'observe simultanément deux poules d'eau. La phragmitaie a donc été désertée, conséquence de la construction de nouvelles maisonnettes.

1925. Ma première observation de l'année n'est notée que le 13 octobre: „Vers 17 h 30, en vers le Creux des Grenouilles, deux poules d'eau nageant dans le feuillage des roseaux”. - 29, un individu dans le bouquet de phragmites, vis à vis de la Station d'essais viticoles. - 20, une poule d'eau isolée dans le bas du Ruisseau-des-Allées. - décembre 12, aperçu à 16 h. une poule d'eau nageant devant l'embouchure de la Serrière à une douzaine de mètres de la rive. - Ma remarque de fin 1924 paraît justifiée.

1926. Dans la Réserve, observé les 8 et 27 janvier, les 24 et 25 février, deux poules d'eau: Puis, observations nulles, jusqu'au 30 octobre, date à laquelle j'observe un individu seul. - 11 novembre, observé un puis deux individus, mêmes parages. Ma remarque de 1923 se confirme.

1927. Vers 17 h. les 11 et 14 janvier, cris de ces palmipèdes dans la roselière - Avril 14, aperçu une poule d'eau près d'Auzernier.

1928. Du 1^{er} janvier à fin mars, deux couples hivernent dans la Réserve.

1929. Aucune note.

1930. Observé dans les herbes submergées (le lac est à la cote 430^m, 560, le 20 mai, des poussois de poule d'eau, divergeant à proximité des maisonnettes des pêcheurs.

La construction de nouvelles maisonnettes à l'O. d'Auzernier, entraîne un va et vient toujours plus intense, cela ne convient point à ces échassiers, les couples nicheurs abandonnent la roselière et les individus hivernant se font plus rares.

En observant les allées et venues de la poule d'eau nous avons noté ses réactions; ainsi, lorsqu'un de ces oiseaux quitte une touffe de phragmites pour gagner un autre abri en parcourant parfois un trajet assez long, il le fait en

(1) Voir: „Rameau de Sapin” 1937, N° 3, p. 31-34.

nageant et en plongeant successivement, l'effort que produisent ses pattes en nageant se répercute par des mouvements alternatifs, d'avant en arrière et vice versa, de la tête et de la queue. Se nageant, a tôt disparu. Cette allure spéciale permet de le distinguer, d'une espèce voisine, aussi un échassier aux habitudes de palmi-pède, c'est de la foulque macroule que nous parlons, migrateur dont nous avons constaté la présence, pour la première fois, en février 1875, dans la baie. (voir: "Ram. de Sajoin" 1936, p. 31). Ni mon grand père, ni mon père, tous deux occasionnellement chasseur de grèbes ne connaissaient cette espèce, ils ne l'avaient jamais observée sur notre lac et pourtant cet échassier est facilement reconnaissable: front cacheté de blanc, plumage des parties supérieures d'un noir-gris ardoisé, pattes verdâtres battant à l'ensol la surface de l'eau. Maintenant chaque hiver de grands groupes de foulques parcourent notre baie, mais lorsque le printemps est là ces hivernantes partent vers les places de nichaison, pour nous revenir avec les brumes de l'automne, les unes de Finlande, de la Prusse orientale (lacs Mazowiens); de Saxe, de Bavière, de Hollande ces migratrices se dirigent vers l'O. et le S.O, d'autres atteignent la région de la Forêt Noire⁽¹⁾ poursuivent leur voyage par le sud de l'Alsace, l'Ajoie, les Franches Montagnes, les hautes vallées neuchâteloises (de la Chaux-de-fonds, du Saclé, de la Sagne, de la Brévine) avec leurs joncs, leurs prés boisés et leurs pâturages; puis suivent par les Bémont, les Chinculs, les Cernets et atteignent le Sarmont, sur Pontarlier, d'où elles prennent leur envol vers l'étang de Frasnes, la partie arrosée par le Drugeon et puis atteignent la région de la Dombes (dépt Ain) avec ses 9000 ha. d'étangs naturels et artificiels.

Voici quelques notes se rapportant au trajet sur terre neuchâteloise:

- 26. 10. 1897 fort passage aux Chinculs aux Cernets (les Verrières).
- 8. 11. 1898. " " lac des Tailières (vallée de la Brévine).
- 26. 10. 1899. ind. saigné par une hermine, vers Chez le Brandt (Verrières).
- 8. 11. 1902 fort passage aux Cernets, aux Rossels (les Verrières).
- 13. 10. 1903 passage marais de Mâtiers (Val de Travers).
- 6. 11. 1903 passage vallée de la Brévine, les Cernets, les Rossels.

Une grande partie des migratrices venant du N-E de l'Europe, font escale sur le Bodan (où se font alors des tueries fructueuses pour les chasseurs); les rescapées repartent en suivant le plateau suisse rencontrent les lacs jurassiens, y séjournent ou continuent jusqu'au Léman et le port de Genève (le 23.11. 1910, Hivernantes 1300 [Robt Poncy - Bull. Soc. zool. Genève, p. 333, Tome I, 1911]).

Dans ma jeunesse, comme je le disais plus haut, la foulque noire était un hôte inconnu dans la Baie d'Ausernier, mais dès le début de 1908 cette migratrice fait son apparition, en nombre très restreint les premières années; puis, peu à peu ces hivernantes sont moins clairsemées, voici quelques notes datant de cette époque:

- 1908. I., 8 ind. - 15 & 23, 4, 1 ind. Baie d'Ausernier.
- 1909. mi - 1, 1 ind. - 4. 3, 6 ind. embouchure Ruisseau des Allées. - 17 & 24, 4, 3 & 1

(1) Des neuchâtelois se trouvant le 29, 11, 1908 au sommet du Feldberg, 1493 m., observèrent une trentaine de foulques macroules se bécotant sur le petit lac voisin.

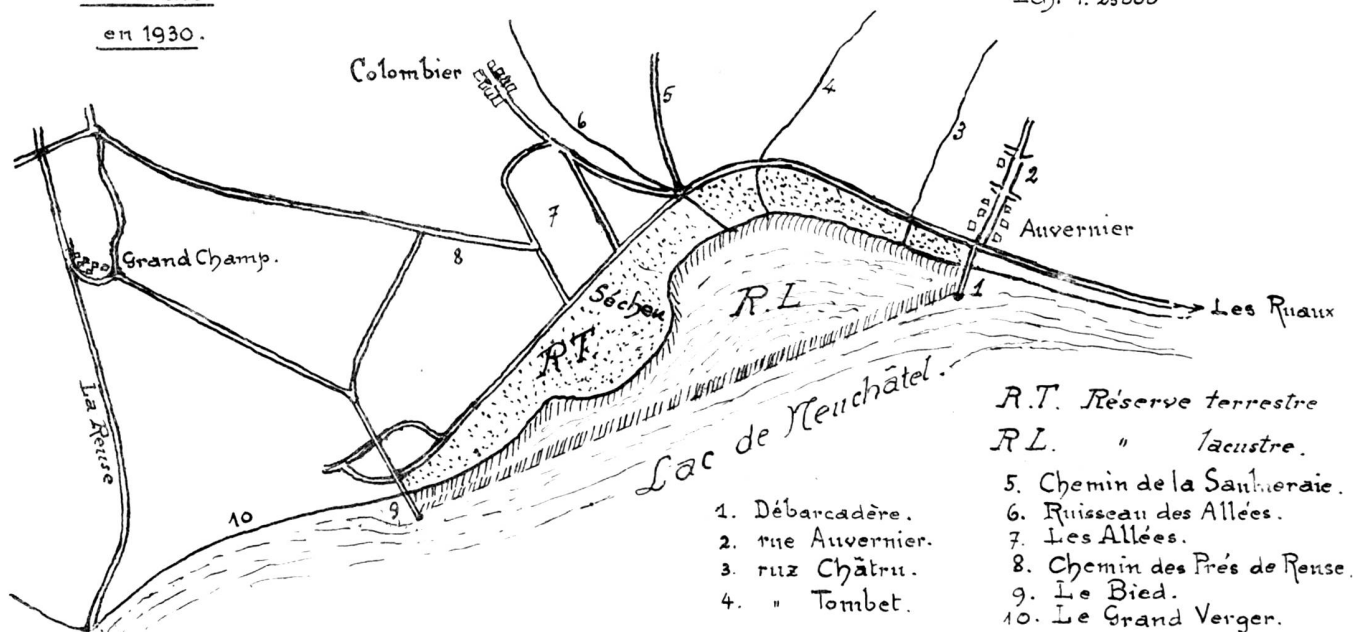
1 ind. Baie d'Auvernier - 1910. 22 & 23, 1, 3 ind. - 3, 5, 6, 8, 12, 17, 1, un ou 2 ex. Baie d'Auvernier - 14, 3, cris dans la phragmitaie du Creux des Grenouilles - 1911. 2, 9, 16, 19, fêv. 2 ind. - 5 & 31 mars, id. - 1912, 15, 1, 2 foulques dans roseaux coupés - 1913, 23 mars, 2 ind. dans les roseaux phragmites.

Ces observations concernant un nouvel hôte pour la Baie, nous incitèrent d'adresser au Conseil d'Etat une demande de mise à ban d'une partie de la Baie d'Auvernier (22 juillet 1912) et au 13 février 1913 nous recevions une réponse très optimiste de M^r le Cons. d'Etat, Chef du Département de l'Industrie et de l'Agriculture, qui devait en référer à M^{rs} ses Collègues des Cantons concordataires. Notre conseil d'Etat rendit le 12 août 1913, un arrêté "concernant la création dans le lac de Neuchâtel d'un refuge de gibier d'eau dans la partie du lac située entre la rive, sur les terres d'Auvernier & de Colombier et une ligne droite allant de l'extrémité du Môle d'Auvernier au port de la propriété du Bied."

Cette mise à ban d'une "Réserve lacustre et terrestre", fut successivement prolongée en 1923, puis en 1933. Ce territoire restreint est donc fermé à la chasse, les notes qui suivent nous indiqueront l'efficacité de tels refuges.

La Baie
en 1930.

Ech: 1: 25000



1914, 8. 1, j'observe 2 foulques arrachant des tiges de potamo à l'entrée du Port de Colombier, et mangeant ces végétaux; du 11 au 31. 1, je note dans la baie, suivant les jours, la présence de 3, 5, 10, 14, 17, 20, 11 & 14 macroules. Le 18, les roseaux sont fauchés le nombre des hivernantes diminue, mon carnet porte 4, 5 et 3; en mars, seulement 2 individus et en avril 14, 15, 16, 17, il y en a 3 dans la Baie. Elles reparaissent au commencement d'Octobre (obs.é 5, 3, 1); puis en novembre nous notions 3, 12, 40 et en décembre une centaine de juvéniles dans la Baie.

1915. En janvier, les hivernantes sont plus d'une centaine. - Au commencement de février les roseaux sont coupés les foulques et les morillons disparaissent, puis

une cinquantaine de macroules et 10 morillons reparaissent dans les parages du Bied. Le mois de mars apporte de nouvelles fluctuations dans ce nombre, suivant les jours nous comptons : 50, 62, 62, 20, 16, 20, 16, 32 (en compagnie de 5 grèbes castagneux), 60, 15 et deux castagneux. - Avril amène une nouvelle diminution de ces hivernantes, nos notes accusent : 15, 74 (probablement des migratrices), 24, 14, 13, 14, 10, 5, 14, 3 (l'une pourchasse activement le troisième individu) et le 25, j'en observe une seule.

En octobre, elles sont de retour, mais en petit nombre (6 à 30); en novembre nous comptons : 20, 30, 58, 29 individus; décembre nous offre 30 juvelles.

1916. En janvier et février observé de 100 à 150 foulques noires, suivant les jours. - 29 mars, encore une quinzaine de sujets. Avril 4, 14 juvelles; le 11, une seule; le 13, aucune. Les premiers jours de septembre, ramènent les migratrices du Petit Cortailhod, où l'espèce aurait niché durant l'été; octobre et novembre comptent une trentaine d'hivernantes dans la Baie et en décembre, je dénombre, à plus d'une reprise, la présence d'une centaine de macroules du Bied aux Ruaux.

1917. - Ses deux premiers mois de l'année nous donnent un contingent de 250 juvelles pour la Baie, ces oiseaux sont devenus querelleurs avec la fin de l'hiver, se pourchassent, se poursuivent au vol; mais avril arrive, le printemps est là, elles regagnent leurs places de nichaison; et en mai, nous avons la satisfaction de compter un plus grand nombre de foulques estivant; 6 à 8. Ticheront-elles, cette année?

En juin et juillet, la phragmitaie de la Réserve, paraît déserte. Le 29 août, nous avons la satisfaction de voir, dans une éclaircie de la roselière, successivement deux couples, l'un suivi de 4 poussins et l'autre de 3 juv.; à fin août la phragmitaie abrite une trentaine de juvelles. - Dès l'automne à la fin de l'an., près de 200 hivernantes se trouvent dans la Baie. - Les 26 et 28 décembre, j'observe pour la première fois une centaine de macroules sur les cailloux, (tout à côté du débarcadère d'Auxerriex) les unes couchées, les autres épluchant leurs plumes ou lissant leur plumage; ces oiseaux sont devenus confiants - ils ont niché dans la Réserve, autre symptôme de l'utilité du Refuge.

1918. - Jusqu'à la mi-mars la Baie abrite au minimum 300 hivernantes (ce nombre subit des fluctuations suivant les conditions météorologiques, les prairies submergées de potamots retiennent ces échassiers, des groupes de dissidentes s'éloignent du côté des Ruaux, même jusqu'à Serrières. Au commencement d'Avril 40 à 50 macroules, paraissant apparues, se pourchassant continuellement, s'ensolent 2 par 2, crient, sifflent, à la mi-avril je compte 20 à 25 juvelles toujours aussi agitées et les 22, 23 et 27, j'enregistre la présence dans la Réserve de 4 à 6 couples. - Le 4 mai, je découvre dans la roselière mise à ban un nid avec 6 oeufs (a), un autre contenant un oeuf (b) et 2 autres nids dont la construction paraît achevée; le 11, le nid (a) contient 8 oeufs, dont 6 avec taches brunes sur fond clair - nid (a), toujours 8 oeufs - nid (b) 5 oeufs - 30, nid (a) ne contient plus qu'un seul oeuf - nid (b) a seulement 4 oeufs, dont un spécimen à la coquille lisse, unie, d'une teinte gris-verdâtre très pâle, sans taches ni points foncés. Dès le commencement d'août je perçois le pépiement des juv. dans la Réserve.

A suivre.

LOUPS. ⁽¹⁾ Ses primes accordées à ceux qui détruisent des loups et qui avoient souvent varié ont été définitivement fixées par un arrêté de S. E. le Ministre de l'Intérieur. Pour la destruction d'une louve pleine 18 fr. — d'une louve non pleine 15 fr. — d'un loup 12 fr. — d'un louveteau 3 fr. (On peut consulter l'arrêté du Dix. Exéc. du 16 pluvs. et la loi du 10 messidor an V — 14 février & 28 juin 1797).

LOUVETERIE. — Elle a été placée par le Décret impérial du 8 fruct. an XII (27 août 1804) dans les attributions de S. A. S. le prince de Touchâtel et de Wagram, Vice-Connétable, Grand Veneur et Grand Louvetier. Il y a pour chaque conservation forestière un capitaine et pour chaque département un certain nombre de Lieutenants, tous nommés par le Grand Louvetier (Annuaire du Dép^t du Séman pour l'année 1814) Rob^t Poncy.

OURS DANS LE JURA. ⁽²⁾ Paris le 25 brumaire an 11 (17 nov. 1802) de la République française une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur

au Préfet du Département du Séman

à Genève.

„J'ai reçu, citoyen Préfet, votre lettre du 7 de ce mois, par laquelle vous m'informez de la destruction d'une ourse femelle qui exerçait des ravages sur les bestiaux des pâturages du Jura et que cette destruction est due au courage et à la persévérance du Cit^{rn} Girod habitant la Commune de Disonne et vous m'invitez à accorder une récompense à ce citoyen, „.....

Le Ministre déclare n'avoir point d'argent pour cet objet.

(Notes communiquées par M. Rob. Poncy, notre collaborateur, et provenant des Archives de l'Etat de Genève grâce à l'obligeance de M. le Sous-Archiviste). Rob. Poncy.

CHRYSOMÈLE RAYÉE DU COLORADO.

LEPTINOTARSA DECEMLINEATA SAY.

Cette Chrysomèle à tarses grêles est le coléoptère ennemi de la pomme de terre et improprement appelé „doryphore", lequel a fait au cours de l'été 1937 son apparition en divers points de la terre romande.

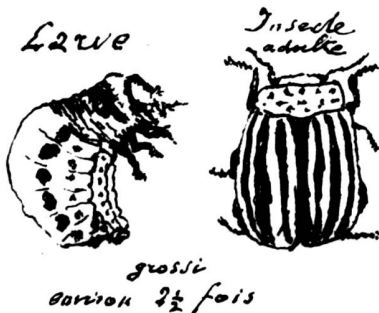
Découvert en 1823, dans les Montagnes Rocheuses, par une expédition scientifique américaine, larves et insectes parfaits vivant sur une Solanée sauvage, le „Solanum rostratum" Dunal (R. de Sapin, 1932, p. 6 & 30), dont ils mangent les feuilles. A mesure que les défrichements permirent la culture de la „Solanée à tubercules", larves et insectes abandonnèrent la plante sauvage pour se nourrir des feuilles de la pomme de terre cultivée et dès 1859, grâce à ses trois générations annuelles et à l'hibernation des insectes parfaits, l'espèce se répandit rapidement, causant des dégâts énormes, car les „fanés" dépourvues de leur partie feuillue meurent sans développer de tubercules.

En juin 1877, cet insecte fit son apparition en Allemagne, à Mülheim, près de Cologne, transporté avec des tubercules, puis en 1887, en Saxe; des traitements énergiques, défonçage du sol, chaulage, pétrolage, incinération des parties végétales, eurent raison

(1) Voir „Ram. de Sapin" 1910, 11 & 12. — (2) 1935, N° 3, p. 27.

du fléau ; en Amérique même les ravages sont bien diminués. Les mesures prises en France lors des 3 invasions de l'insecte en Allemagne, avaient évité l'apparition du doryphore ; mais en juin 1914 l'insecte reparut à Stade, près de Hambourg, on parvint à éteindre ce foyer. Puis un nouveau foyer dont l'origine, n'est pas certaine fut découvert en 1922, près de Bordeaux, on suppose que l'insecte a été introduit avec des arbustes venus d'Amérique ou avec des marchandises destinées aux troupes américaines (Bordeaux était leur port de débarquement durant la guerre). Malgré les mesures prises l'insecte ne cessa d'étendre ses ravages et en 1929 l'invasion avait pris une extension formidable, elle continue à progresser dans tout le pays et menace la Suisse.

Cet insecte destructeur n'est point un vrai doryphore, c'est un *Leptinotarsa*, genre voisin, auquel il manque la pointe chitineuse placée en avant du mésosternum, il se nourrit des feuilles de toutes les Solanées (Aubergine, Belladone, Coqueret, Datura, Jusquiame, Morelle noire, M. douce-amère, Tabac, Tomate), on l'a aussi rencontré sur les chardons, l'amaranthe, l'Althéa officinale, l'eupatoire chanvrine et sur diverses Anserines ou Chénopodées. La forme de son corps rappelle le Lima ou Chrysomèle du



peuplier, longueur 10 à 12 mm, le fond de sa coloration est jaunâtre, la tête, le corselet et l'abdomen sont tachetés de noir, chaque élytre est marquée de 5 lignes longitudinales. — Vers l'automne les insectes de 2^{ème} ou de 3^{ème} génération descendent en terre, à environ 30 cm. de profondeur et au printemps ils sortent, s'accouplent, les femelles pondent des œufs de forme ovale, disposés en paquets à la surface inférieure des feuilles — la ponte peut durer pendant toute la belle saison, chaque ♀ pond de 800 à 1500 œufs. Il faut signaler qu'à subi

le contact du mâle, peut par parthénogénèse probablement, pondre après l'hiver des œufs fertiles. — Au bout de 2 semaines éclosent des larves de 2 mm., de suite avides de nourriture, elles subissent 3 mues, atteignent au bout d'une quinzaine de jours 12 à 15 mm et sont alors aptes à se changer en nymphes ; cette transformation se passe en terre, dans la couche superficielle, et 10 jours plus tard apparaît l'insecte parfait. Durant la belle saison on trouve en même temps les 3 stades de développement. — Lorsque ces coléoptères sont en trop grand nombre ils ont aussi leurs destructeurs, citons un diptère du genre *Tachine*, le *Lydella doryphorae*, les larves de certaines coccinelles dévorent leurs larves, ainsi que les carabes coureurs, les grenouilles et les crapauds, les corneilles, les cailles, les perdrix, les canards. — Mais la matière huileuse rougeâtre que sécrète la larve serait plutôt néfaste pour les poulx.

L'insecticide le plus efficace employé pour leur destruction est l'arséniate de plomb.

On trouvera une documentation plus ample dans la brochure du Dr J. Feytaud, directeur de la station entomologique de Bordeaux : « Recherches sur le Doryphore » 1930.

Vers la mi-juillet 1937 ce parasite fait son apparition dans notre canton, au Val

de Travers tout d'abord. Le 14, des larves sont découvertes dans un champ au N-E. de Flevier et le lendemain à la Raisse, ces larves sont détruites et les champs soumis à un traitement à l'arséniate de plomb; puis à Môtiers dans les cultures du Pré Monsieu, 2 foyers avec larves et 2 insectes parfaits; à Couvet, des larves près de la nymphose; aux Terrières, 2 foyers d'infection à l'O. du village, on trouve 2 insectes parfaits; à Saint Sulpice 2 foyers sont reconnus et une septantaine de larves sont recueillies ainsi qu'un insecte parfait; on signale d'autres foyers aux Bulles, près la Chaux-de-Fonds, à Travers, à Noiraigue.

Enfin du Canton on signale l'insecte à Corcelles sur Concise (Vaud); à Buix et à Boncourt, dans l'Ajoie (Berne); puis en terre fribourgeoise, à Grés vers Siviriez (21), à Chavannes-les-Forts, p. Romont, à Villarier, le 23, dans la Glâne; et à Granges, dans la Vevèye.

Le 22, on signalait la présence de l'insecte à la frontière franco-italienne, à Inrlingen, p. Bâle.

Le mois d'août amène la découverte de nouveaux foyers d'infection; le 5, aux Bayards, dans un champ situé dans les pâturages, on trouve 27 larves et 2 insectes parfaits; le 6, aux Terrières, 2 foyers sur le Crêt, avec une vingtaine de larves & à la Croix blanche un insecte parfait; près de Flevier, dans les cultures du Pré Monsieu, on recueille une trentaine de grosses larves; le 10, l'insecte est trouvé, aux Convers, p. la Chaux-de-fonds. Ses derniers foyers dans le J.B. sont ceux de Chenevex, de Fahy, Réclède et de Remicemont. A la mi-août l'on trouve des foyers au pied du Jura Vaudois (Vallorbe, Romainmôtier, Baulmes, Mâtthod), l'on procède à l'inspection minutieuse des cultures; l'on procède de même à Aesch (Bâle-Camp.) et à Hohen, dist. de Sauron J.B. (25/8). A la fin du mois la présence de l'insecte est constatée à Obergösgen (Solothurn).

[L'état de Neuchâtel rendait, le 15 juillet, un arrêté concernant la „lutte contre le doryphore“ et la Confédération mettait frs 125 000 à disposition pour que cette lutte soit menée rigoureusement].

C.-H. G. & Journaux.

TROUVAILLE PRÉHISTORIQUE ⁽¹⁾ A fin août, on a mis au jour dans une carrière à Eschlikon-Dinhard, une dent de mammouth pesant 7 livres.

Winterthur, 26. 8. 37

J. K.

PARC JURASSIEN DE LA COMBE-GRÈDE.

Le rapport 1936-37 présenté à l'Assemblée générale des sociétaires, le 26 juin, par M. Flotron, secrétaire, dit: „la *Listera cordata* a été retrouvée dans la chaîne du Chasseral, dans un pierrier de la Combe Grède (Ch^s H^{ri} Godet la cite déjà, à Chasseral¹), son habitat est le même que celui de la *Corallorhiza* de Haller (*C. imrata*) aussi mentionnée par Godet. — Chevreuils et Grands Tétràs se multiplient. — Trois pavillons-manégeoires et de nombreuses nichoirs sont installés.“

Ext. du Rap^t annuel.

(1) Voir: „Ram. de Sapin“ 1936, N° 2, p. 24.